

DECLARATION DE PIEGEAGE

Je soussigné (nom, prénom)

Adresse

Propriétaire (cocher la case convenant) **Fermier** **Garde particulier**
 Président d'ACCA, de société de chasse communale ou privée, exerçant par délégation écrite ci-jointe un droit de destruction

déclare, pour réguler les prédateurs figurant sur la liste départementale des espèces classées nuisibles en vigueur et conformément à l'Arrêté Ministériel du 29 Janvier 2007 modifié.

PIEGER **FAIRE PIEGER** (cocher la case convenant)

Motifs de la régulation

.....

Les pièges seront tendus sur la commune de

Dans les zones suivantes (lieux-dits)

Par Mr (nom, prénom du piégeur si ce n'est pas le déclarant)

Adresse du piégeur

Piégeur agréé sous le numéro d'agrément

Les pièges utilisés appartiendront à (aux) catégorie(s) suivante(s) : (cocher la case convenant)

<input type="checkbox"/> CAT. 1	<input type="checkbox"/> CAT. 2	<input type="checkbox"/> CAT. 3	<input type="checkbox"/> CAT. 4
Châtières, boîtes à fauve, beletières, cages à pies ou corvidés, ...	Piège en X, piège à œuf, pièges à appât, livre de messe, ...	Collets à arrêtoir	Pièges à lacet : belisle, Goldwin, Billard

Cette déclaration couvre la période du au
Période de 3 ans à compter du visa du Maire

Fait à le Contrôle et transmis le
Signature du déclarant, Le Maire,

Déclaration à adresser à la Mairie pour visa, celle-ci devant (arrêté du 29 Janvier 2007 – article 11) :

- 1- En conserver un exemplaire pour affichage
- 2- En remettre un exemplaire au déclarant (et un au piégeur, si ce n'est pas le déclarant),

NB : Ne pas omettre de **JOINDRE LES AUTORISATION ECRITES**